

SECTEUR L - Rancourt-Bouchavesnes-Bergen

Description générale du secteur mémoriel

Le secteur mémoriel de Rancourt s'inscrit sur le plateau du Vermandois, au nord-est de la vallée de la Somme. Constitué d'un socle de craie, il est recouvert d'une épaisse couche de limon et est ciselé de quelques vallées sèches. Le secteur mémoriel se situe en hauteur, en marge du village de Rancourt, au sud et au sud-ouest de la commune. Il domine Bouchavesnes-Bergen au nord et s'étend sur le territoire communal des deux villages. Il s'intègre dans un environnement rural et agricole d'openfield préservé, garantissant une bonne co-visibilité entre chaque site et soulignant leur alignement. Si le cimetière allemand et la nécropole française sont dotés de grands arbres, quelques bois ponctuent l'espace au-delà du périmètre de la zone tampon proposée.

Le secteur mémoriel présente une triple symbolique :

- c'est le lieu qui incarne la participation française à la bataille de la Somme. La situation topographique du site SE 06 a contribué à en faire une position de défense naturelle des Allemands pendant la bataille de la Somme en 1916, que les Français ont conquise en subissant au minimum 190 000 pertes (morts, blessés et disparus) sur les quatre mois et demi que dure la bataille. La nécropole nationale française et la Chapelle du Souvenir Français ont contribué, dès leur édification, à faire perdurer la mémoire du lieu, des hommes qui y ont participé et des événements qui s'y sont tenus ;
- la proximité géographique et la co-visibilité entre les sites attachés à chacune des trois grandes nations combattantes (Allemagne, France et Royaume-Uni) en font un paysage funéraire fort et international. En un espace extrêmement restreint, les trois cultes funéraires sont organisés spatialement entre eux et se répondent au plan paysager ;
- les trois sites véhiculent une dimension funéraire forte aux communes de Rancourt et de Bouchavesnes, abritant les sépultures d'environ 20 000 combattants issus des trois armées belligérantes. Ce nombre est considérable au regard de la démographie des deux communes.
- un haut lieu de médiation, au vu de l'implantation paysagère, pour comprendre la traduction architecturale des hommages de chaque grande nation envers ses combattants et la rencontre entre hommages publics (cimetières et nécropole) et hommage privé, familial et associatif (chapelle du Souvenir Français).

La nécropole française et la chapelle du Souvenir Français dominent le paysage car se situant en hauteur, tandis que les deux autres composants sont positionnés dans des creux ou en contrebas du plateau.

La très grande proximité de ces sites permet de proposer une zone tampon unique, pérennisant les co-visibilités existant entre eux et garantissant l'identité funéraire prégnante de ce secteur mémoriel. Le périmètre de la zone tampon s'appuie sur la procédure d'inscription en cours de la chapelle du

Souvenir Français et de la chapelle de la nécropole allemande au titre des Monuments Historiques, portée par la DRAC.



Vue extérieure de la chapelle du Souvenir Français – Bouchavesnes-Bergen © CD 80 – F. Dournel, 2012



Cimetière militaire du Commonwealth « Rancourt Military Cemetery » - Bouchavesnes-Bergen © JCR – Studio Ryme, 2006



Stèles en pierre du cimetière militaire allemand - Rancourt © CD80 – P. Sergeant

Liste de(s) sites et de leur(s) attribut(s) majeur(s)	SE 06	Nécropole nationale française & chapelle du Souvenir Français de Rancourt. Deux composants majeurs : - SE06-1 : nécropole nationale française - SE06-2 : chapelle du Souvenir français
	SE 07	Cimetière militaire du Commonwealth « Rancourt Military Cemetery ». Un composant majeur : - cimetière militaire du Commonwealth « Rancourt Military Cemetery »
	SE 08	Cimetière militaire allemand de Rancourt. Un composant majeur : - cimetière militaire allemand de Rancourt
Éventuellement, liste de(s) attribut(s) secondaire(s)	Site	Aucun attribut secondaire n'est attaché au secteur mémoriel dans la zone tampon.
	Zone(s) tampon(s)	Aucun attribut secondaire n'est attaché au secteur mémoriel dans la zone tampon.
	Zone d'interprétation	<ul style="list-style-type: none"> - SE05-i1 Mémorial aux disparus néo-zélandais & Caterpillar Valley Cemetery - SE05-i2 Mémorial néo-zélandais - SE05-i3 Mémorial terre-neuvien à Gueudecourt - SE05-i4 Longueval Road Cemetery - SE05-i5 London Cemetery & Extension - SE05-i6 Thistle Dump Cemetery (High wood) - SE05-i7 A.I.F. Burial Ground - Flers - SE06-i1 Statue du Maréchal Foch - SE06-i2 Nécropole nationale française de Moislains et mémorial aux Charentais - SE06-i3 Château de Péronne - SE06-i4 Nécropole nationale française de Villers-Carbonnel - SE06-i5 Nécropole nationale française de Dompierre-Becquincourt - SE06-i6 Vestiges du village de Faÿ

	<ul style="list-style-type: none">- SE06-i7 Bois Wallieux- SE06-i8 Nécropole nationale française de Lihons- SE06-i9 Monument aux morts de Proyart- SE 07-i10 La Chapelette British and Indian Cemetery- SE08-i1 Vestige d'un cimetière provisoire allemand- SE08-i2 Nécropole allemande de Vermandovillers- SE08-i3 Nécropole allemande de Proyart
--	--

SITE SE 06 Nécropole nationale française & chapelle du Souvenir Français de Rancourt

ICONOGRAPHIE



Intérieur de la chapelle du Souvenir Français ©CD 80 - F. Dournel, 2013

Brève description textuelle des limites du site

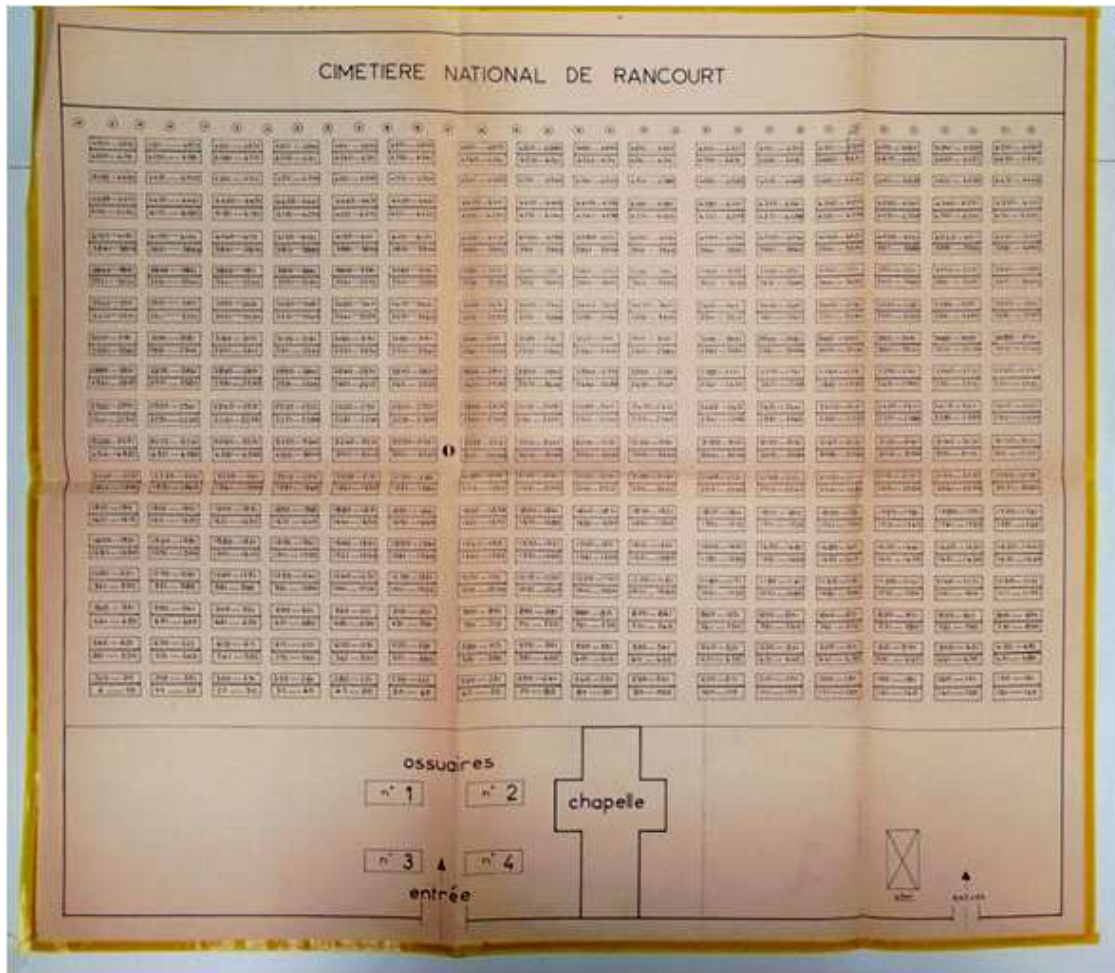
Le site est situé sur le plateau du Vermandois, au nord de la commune de Bouchavesnes-Bergen et au sud du village de Rancourt, le long de la route départementale 1 017.

Le site est entouré d'un paysage d'openfield et se compose de deux attributs majeurs complémentaires : la chapelle du Souvenir Français dont l'accès se fait depuis la route et la

<p>nécropole l'entourant sur les autres côtés. La maison des gardiens et un petit espace de médiation du Souvenir Français font face à la chapelle, au sud. Un carré de pelouse et un chemin les séparent. Des bois finissent de composer le paysage, au-delà de la zone tampon proposée.</p>			
<p>1. Identification du site SE 06 Nécropole nationale française & Chapelle du Souvenir Français de Rancourt</p>			
1.1 Liste des attributs majeurs du site		<p>- SE06-1 : nécropole nationale française - SE 06-2 : chapelle du Souvenir Français</p>	
1.2 Coordonnées géographiques			
Coordonnées géographiques du site		<p>16-A : 49°59'52.41''N // 2°54'42.45''E</p> <p>NO : 49°59'55.27''N // 2°54'37.63''E NE : 49°59'56.28''N // 2°54'44.35''E SO : 49°59'48.64''N // 2°54'39.38'' SE : 49°59'49.74''N // 2°54'46.87''E</p>	
Coordonnées géographiques des attributs majeurs		<p>16-A : 49°59'52.41''N // 2°54'42.45''E</p>	
1.3 Commune(s) concernée(s)		<p>Bouchavesnes N° INSEE 80 115</p> <p>Rancourt N° INSEE 664</p> <p>www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/</p>	
1.4 Nombre d'habitants permanents dans le site s'il y en a		<p>2</p>	
1.5 Superficie totale		<p>3,0302 ha : 2,811ha pour la nécropole nationale et 0,2192 pour le Souvenir Français</p>	
1.6 Propriétaires concernés par attribut majeur			
Nécropole nationale française	59 (Rancourt)	État français	
	44 (Bouchavesnes-Bergen)		
Chapelle du Souvenir Français	43 (Bouchavesnes-Bergen)	Souvenir Français (niveau national)	
1.7 Gestionnaires concernés			
Nécropole nationale française	<p>Ministère de la Défense – Pôle des sépultures de guerre</p>		
Chapelle du Souvenir Français	<p>Délégation nationale du Souvenir Français (échelon départemental)</p>		

2.1 Description du site

2.1 a) Située au sud du village de Rancourt sur la commune de Bouchavesnes pour partie, la nécropole nationale française et sa Chapelle dominant le plateau agricole. Ils font face au cimetière du Commonwealth et au loin au cimetière allemand. Précédant le cimetière, s'élève la chapelle commémorative, au parvis abrité, dédiée au culte catholique. Le lieutenant du Bos repose dans la nef centrale tandis que des plaques offertes par des familles du monde entier en recouvrent les murs. La verrière centrale du chœur montre un combattant français priant le christ en croix. Dans la nécropole adjacente et fleurie, au plan rectangulaire classique d'une nécropole de regroupement, reposent 8 567 corps dont 5 327 en sépultures individuelles d'où la multitude de stèles chrétiennes, juives, musulmanes et de libre-penseurs. Parmi elles, trois victimes civiles y sont inhumées. A l'entrée principale du cimetière, quatre ossuaires construits sur une terrasse adjacente à la chapelle face à l'entrée, contiennent les restes réunis de 3 240 combattants.



Source: DMPA, Paris Boîte 1854

2.1.b) Le village de Rancourt, envahi dès août 1914, par les troupes allemandes, est situé à l'arrière-front allemand. En 1916, dans le cadre de la bataille de la Somme, Rancourt et les deux communes frontalières, Sailly-Saillissel et Bouchavesnes, font l'objet de violents combats. Le secteur devient une cible stratégique française : Combes, situé à l'ouest, restant un nœud défensif allemand majeur. Ces derniers veulent encercler les armées française et britannique. L'armée française enlève

Bouchavesnes le 12 septembre et réussit à prendre Rancourt les 24-25 septembre 1916 au prix de pertes effroyables et de la destruction totale du village. Saily est pris le 18 octobre. La ligne de front recule jusqu'à la lisière du bois Saint-Pierre-Vaast où s'engagent des combats acharnés. Les pertes humaines sont importantes.

Les années 1920 sont consacrées à l'édification des cimetières définitifs de chaque nation, comme la nécropole nationale française, la plus vaste pour le conflit dans la Somme. Elle témoigne de la férocité des combats. La ville norvégienne de Bergen collabore à la reconstruction du village de Bouchavesnes, totalement détruit. En reconnaissance, le village s'appelle désormais Bouchavesnes-Bergen.

Les corps des combattants sont inhumés sur le champ de bataille dans des tombes communes ou isolées. Certains auraient été inhumés à l'emplacement du cimetière actuel. Au lendemain du conflit, on décide de les regrouper en une seule nécropole. Le site du cimetière est arrêté en 1921. Les corps de combattants retrouvés sur l'ancien champ de bataille sont inhumés progressivement dans la nécropole qui est aménagée pour recevoir les corps des soldats français morts pendant la bataille de la Somme 1914-1918. On y regroupe les corps des petits cimetières de l'ancien front à Combles, Cléry, Curlu. Une chapelle privée est édifiée en 1923 par la famille du Lieutenant du Bos à sa mémoire et à celle des combattants français tombés dans le secteur. Cette chapelle devient un mémorial où les familles du monde entier viennent déposer des plaques à la mémoire de leur disparu, le Commonwealth refusant l'élévation de mémoriaux personnalisés dans les sites funéraires. De 1945 à 1973, on continue à y inhumer tous les corps retrouvés dans les champs de la guerre 14-18. En 1980, les corps exhumés des tombes isolées et des carrés militaires communaux de Flixecourt, de Busla-Mezière y sont transférés. En 1937, la famille cède la chapelle au Souvenir Français. Rancourt est le haut lieu qui incarne la participation française à la bataille de la Somme (190 000 pertes). La nécropole et la chapelle sont indissociables, allient mémoires privées et mémoire nationale du conflit. La « Rose Somme 2016 » baptisée le 25 juin 2016 dans chacun des sites de ce champ funéraire (nécropole française, cimetière britannique et cimetière allemand), rend hommage à l'ensemble des combattants victimes de la bataille de la Somme, sans distinction nationale, ethnique ou religieuse.

2.2 Description des attributs secondaires dans le site

Aucun attribut secondaire n'est attaché au site.

3. La participation du site à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)

3.1 Contribution individuelle du site à la VUE de la série, raisons du choix du site (application de la grille des qualités)

Lien du site avec des événements emblématiques de la Grande Guerre

Le site est né de la bataille de la Somme et des fortes pertes engendrées.

Visualisation de la mort de masse

Il s'agit de lieu qui témoigne le plus fortement de la violence des combats pour l'armée française pendant la bataille de la Somme et offre un double hommage, à la fois privé et public. À l'échelle de la commune de

	<p>Rancourt, l'espace mémoriel souligne la dimension funéraire considérable qui y est attachée (ratio de 1 habitant pour 110 combattants inhumés), ce qui contribue à en renforcer la valeur symbolique et mémorielle.</p> <p><u>Inscription du site dans un paysage mémoriel</u> Le site appartient au secteur mémoriel de Rancourt, qui abrite dans un espace restreint des modèles funéraires des trois principales nations belligérantes de la Première Guerre mondiale : Allemagne, Royaume-Uni et France. Il permet de saisir les spécificités funéraires et mémorielles de chacune. Cette proximité alliée à la co-visibilité entre chacun des sites, ainsi qu'à un environnement rural et agricole préservé, participent à créer une unité funéraire internationale symbolique, alliant hommages nationaux des pays belligérants et hommage privé avec la chapelle du Souvenir Français.</p> <p><u>Éléments liés à une nationalité et à un peuple</u> Le lieu incarne la participation française à la bataille de la Somme, engendrant 190 000 pertes minimum côté français.</p> <p><u>Commémorations et manifestations publiques</u> Une commémoration est organisée tous les ans, chaque deuxième dimanche de septembre, pour honorer les combattants inhumés à Rancourt, dans l'ensemble des sites funéraires (français, britannique et allemand).</p>
<p>3.2 Authenticité et intégrité du site</p>	<p>1) Intégrité : Les attributs, aménagés dans les années 1920, existent aujourd'hui dans leur forme initiale et bénéficient d'un environnement agricole préservé, garantissant le principe de co-visibilité entre chacun.</p> <p>2) Authenticité : l'environnement rural est fidèle à celui dans lequel a été élaboré le site. Il permet de comprendre les enjeux militaires qui se sont joués à Rancourt. Les trois organismes de gestion des sépultures entretiennent régulièrement les sites, ainsi que le Souvenir Français, dans le respect des conceptions initiales. La nécropole française a fait l'objet de travaux de restauration, ainsi que la chapelle dans les années 1980.</p>

4. État de conservation du site	
4.1 Niveau actuel de conservation	<p>Le pôle des sépulture de guerre gère l'entretien courant (nettoyage des sites, taille de la végétation, notamment au printemps et à l'été).</p> <p>La nécropole française est globalement dans un état de conservation, correct.</p> <p>La Chapelle du Souvenir Français est dans un bon état de conservation.</p> <p>L'implantation du site le long de la route départementale facilite une circulation motorisée très dense, notamment de camions (axe Péronne-Bapaume). Des aménagements routiers ont été entrepris pour sécuriser les abords du site, favoriser le stationnement. Une maison ancienne en mauvais état entourée d'une haie fait face au site, de l'autre côté de la route.</p>
4.2 Facteurs affectant le site ou susceptible de l'affecter, pressions dues au développement	<p>Une attention particulière doit être portée aux projets de parcs éoliens alentours.</p>
4.3 Mesures envisagées pour la conservation du site	<p>La CRPS attachée à la DRAC-Picardie s'était prononcée favorablement le 5 novembre 2015, pour inscrire la chapelle du Souvenir Français au titre des Monuments Historiques. L'arrêté de protection est en cours de rédaction. Le périmètre de protection devrait s'étendre dans un rayon de 500 mètres autour de la chapelle.</p> <p>Le Souvenir Français souhaite restaurer la chapelle d'ici septembre 2018. Les travaux envisagés s'intéressent particulièrement à la toiture, aux vitraux latéraux... Ils sont estimés pour un montant global compris entre 250 000€ et 300 000€. Un projet d'aménagement est également en cours de réflexion, pour valoriser la chapelle et plus globalement le secteur mémoriel de Rancourt.</p>
5. Bibliographie spécifique et documentation de référence concernant le site	
5.1. Bibliographie concernée par le site	<p>- Guide Michelin des champs de bataille ; <i>Les batailles de la Somme 1914-1918</i> ; 1920</p>

	- Ministère de la Défense ; <i>Atlas des nécropoles nationales</i> ; 1993
5.2. Documentation de référence pour le site (exemples : archives, plans et programmes les concernant, etc.)	Archives départementales de la Somme Historial de la Grande Guerre Souvenir Français DMPA www.memoires.gouv.fr

Site SE 07 - Cimetière militaire du Commonwealth « Rancourt Military Cemetery »

ICONOGRAPHIE



Cimetière militaire du Commonwealth « Rancourt Military Cemetery » - Bouchasvesnes-Bergen
© JCR – Studio Ryme, 2006

Brève description textuelle des limites du site

Le site s'inscrit en contre-bas de la route départementale 1017. Il fait face au site SE 07 qui regroupe la nécropole nationale française et la chapelle du Souvenir Français.

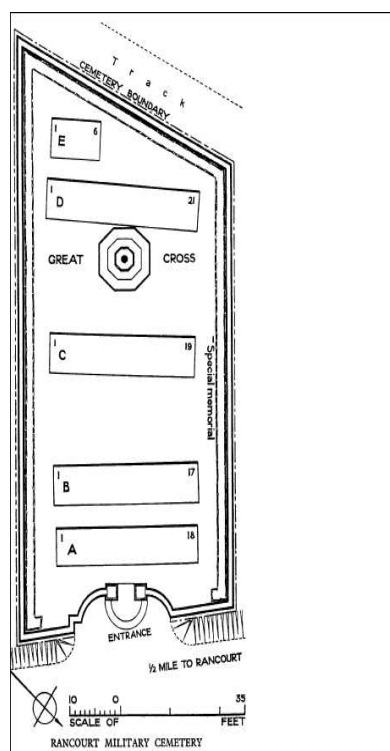
Le « Rancourt Military Cemetery » s'insère dans un environnement agricole ouvert d'openfield. Il est entouré de champs sur les faces sud, ouest et nord. La face est est devancée d'un parterre enherbé .

1. Identification du site SE 07 Cimetière militaire du Commonwealth « Rancourt Military Cemetery »

1.1 Liste des attributs majeurs du site	Cimetière militaire du Commonwealth « Rancourt Military Cemetery »
1.2 Coordonnées géographiques	
Coordonnées géographiques du site	16-B : 49°59'53.06''N // 2°54'34.97''E
	NO : 49°59'53.05''N // 2°54'34.44''E
	NE : 59°59'53.42''N // 2°54'35.26''E
	SO : 49°59'52.65''N // 2°54'34.54''E
SE : 49°59'53.14''N // 2°54'35.70''E	
Coordonnées géographiques des	16-B : 49°59'53.06''N // 2°54'34.97''E

attributs majeurs			
1.3 Commune(s) concernée(s)	Bouchavesnes N° INSEE 80115 http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/		
1.4 Nombre d'habitants permanents dans le site s'il y en a	0		
1.5 Superficie totale	326m ²		
1.6 Propriétaires concernés par attribut			
Rancourt Military Cemetery	40 AB (Bouchavesnes-Bergen)	État français	Concession à l'État britannique)
1.7 Gestionnaires concernés			
Rancourt Military Cemetery	CWGC		

2. Description du site



2.1a) Situé de l'autre côté de la route, face à la nécropole française et à sa chapelle, *Le Rancourt Military Cemetery*, se situe légèrement en contre-bas.

Orienté est-ouest et respectant le principe de « cimetière-jardin » anglo-saxon, ce site funéraire s'ouvre sur le paysage champêtre environnant et participe à son identité. Un muret en brique rouge couronné de pierre de Portland en fait un enclos paisible. Son entrée, en retrait, comparable à celle d'un jardin, se fait par un portail en fer forgé, intégré au muret convexe. Dans le cimetière reposent 93 combattants de la Première Guerre mondiale, dont 20 inconnus. Un mémorial spécial est élevé à

l'un d'entre eux dont le nom est connu et inhumé dans ce lieu. Tous connus ou inconnus ont une sépulture individuelle et une stèle. Trois combattants de la Seconde Guerre mondiale y sont aussi inhumés. La croix du sacrifice, placée au fond du cimetière, fait face à l'entrée.

2.1b) Envahi dès août 1914 par les troupes allemandes, le village de Rancourt appartient à l'arrière-front allemand. Lors de la bataille de la Somme, en 1916, Rancourt et les communes frontalières de Sailly-Saillissel et de Bouchavesnes sont le théâtre de violents combats. Rancourt est conquis le 25 septembre 1916 au prix de pertes effroyables et de la destruction totale du village. Puis l'armée britannique prend le contrôle du secteur. Les unités de la *Guards Division* y aménagent un cimetière pendant l'hiver 1916-1917 et l'utilise à nouveau pour inhumer les officiers des 12^e et 18^e divisions en septembre 1918. Après l'armistice, six tombes retrouvées dans les champs de bataille environnants sont transférées dans le cimetière et implantées dans la rangée E. Le cimetière définitif a été dessiné par N.A. Rew.

Une cérémonie s'y déroule chaque second dimanche de septembre, à l'initiative du Souvenir Français, en parallèle des cérémonies organisées dans les autres sites de mémoire de Rancourt et de Bouchavesnes. Ces cérémonies rassemblent notamment des représentants officiels français et des associations d'anciens combattants ou de porte-drapeaux.

3. La participation du site à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)

3.1 Contribution individuelle du site à la VUE de la série, raisons du choix du site

Inscription du site dans un paysage mémoriel

Le site appartient au secteur mémoriel de Rancourt, qui abrite dans un espace restreint des modèles funéraires des trois principales nations belligérantes de la Première Guerre mondiale : Allemagne, Royaume-Uni et France. Il permet de saisir les spécificités funéraires et mémorielles de chacune. Cette proximité, alliée à la co-visibilité entre chacun des sites, ainsi qu'à un environnement rural et agricole préservé, participent à créer une unité funéraire internationale symbolique, alliant notamment les hommages nationaux des pays belligérants.

Commémorations et manifestations publiques

Une commémoration est organisée tous les ans, chaque deuxième dimanche de septembre, pour honorer les combattants inhumés à Rancourt, dans l'ensemble des sites funéraires (français, britannique et allemand).

3.2 Authenticité et intégrité du site

1) **Intégrité** : Les composants, aménagés dans les années 1920, existent aujourd'hui dans leur forme initiale et bénéficient d'un environnement agricole préservé, garantissant le principe de co-visibilité entre chacun.

	<p>2) Authenticité : l'environnement rural préservé est fidèle à l'environnement dans lequel ont été élaborés les composants. Il permet de comprendre les enjeux militaires qui se sont joués à Rancourt. Les trois organismes de gestion des sépultures entretiennent régulièrement les lieux ainsi que le Souvenir Français, dans le respect des conceptions initiales.</p>
<p>4. État de conservation du site</p>	
<p>4.1 Niveau actuel de conservation</p>	<p>Le cimetière est en très bon état de conservation général. L'organisme de gestion, CWGC entretient ce site tout au long de l'année.</p> <p>Il gère l'entretien courant (nettoyage des sites, taille de la végétation, notamment au printemps et à l'été) et des travaux ponctuels (remplacement de stèles abîmées...).</p>
<p>4.2 Facteurs affectant le site ou susceptible de l'affecter, pressions dues au développement</p>	<p>Une maison particulière ancienne, en mauvais état, se situe entre le site et la route. Elle constitue une verrue paysagère et ne permet pas l'optimisation de la co-visibilité entre les trois sites.</p> <p>Une attention particulière doit être envisagée concernant le développement de projets de parcs éoliens autour du site, ainsi que toute édification entre les composants majeurs, qui nuirait à la cohésion, à la bonne co-visibilité entre les composants et à la force funéraire du lieu. Une protection est nécessaire pour assurer la pérennisation de cet ensemble paysager.</p>
<p>4.3 Mesures envisagées pour la conservation du site</p>	
<p>5. Bibliographie spécifique et documentation de référence concernant le site</p>	
<p>5.1. Bibliographie concernée par le site</p>	<p>- Guide Michelin des champs de bataille ; <i>Les batailles de la Somme 1914-1918</i> ; 1920</p> <p>- Martin Middlebrook, Mary Middlebrook ; <i>The Middlebrook guide to the Somme Battlefields</i> ; Pen & Sword Military ; 2007</p>
<p>5.2. Documentation de référence pour le site (exemples : archives, plans et programmes les concernant, etc.)</p>	<p>Archives départementales de la Somme</p> <p>Historial de la Grande Guerre</p> <p>Commonwealth War Graves Commission</p>

SITE SE 08 - Cimetière militaire allemand de Rancourt

ICONOGRAPHIE



Cimetière allemand de Rancourt ©CD 80 - Florence Lambry, 2012

Brève description textuelle des limites du site

Les limites du site correspondent aux limites de la parcelle cadastrale. Le cimetière est aménagé le long de la route départementale 20 sur sa face nord. Un petit parterre de pelouse, de part et d'autre de l'entrée le sépare de la route.

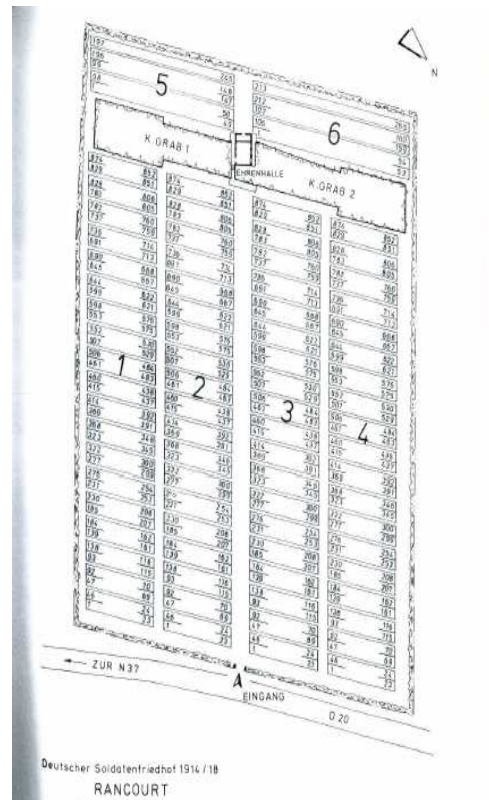
Il est entouré de champs sur ses faces sud et ouest. La face est longe un chemin de terre.

1. Identification du site SE 07 Cimetière allemand de Rancourt

1.1 Liste des attributs majeurs du site	- cimetière militaire allemand de Rancourt
--	--

1.2 Coordonnées géographiques	
--------------------------------------	--

Coordonnées géographiques du site	16-C : 49°59'48.10"N // 2°54'17.28"E		
	N : 49°59'51.14"N // 2°54'17.81"E S : 49°59'44.92"N // 2°54'15.75"E O : 49°59'47.74"N // 2°54'12.79"E E : 49°59'48.34"N // 2°54'21.33"E		
Coordonnées géographiques des attributs majeurs	16-C : 49°59'48.10"N // 2°54'17.28"E		
1.3 Commune(s) concernée(s)	Rancourt : N° INSEE 664 http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/		
1.4 Nombre d'habitants permanents dans le site s'il y en a	0		
1.5 Superficie totale	1,54ha		
1.6 Propriétaires concernés par attribut majeur			
Cimetière militaire allemand de Rancourt	35 ZA (Rancourt)	État français	Concession à l'État allemand
1.7 Gestionnaires concernés			
Cimetière militaire allemand de Rancourt	Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge		
2.1 Description du site			
<p>2.1a) Située sur le versant pentu d'un vallon, à l'écart, au sud-ouest du village de Rancourt et de l'ensemble funéraire, ce cimetière allemand bénéficie d'une excellente inscription paysagère telle que l'aurait choisi leur service de sépultures s'ils avaient pu en décider. De forme rectangulaire, il s'étire du sommet jusqu'au ruisseau, un parterre enherbé l'isole de la route, une haie taillée à mi-hauteur l'entoure. En ce lieu paisible reposent 11. 422 combattants allemands de la Première Guerre mondiale. Les stèles sont des croix en pierre, réparties symétriquement de part et d'autre de l'allée centrale qui mène à une petite chapelle en grès rose, dédiée aux combattants inhumés dans le cimetière. Son accès est latéral. La chapelle abrite une sculpture en pierre, son thème, le deuil: une femme éplorée se penche sur le corps d'un combattant. De part et d'autre de la chapelle, s'étendent les deux ossuaires où sont inhumés 3 930 corps de combattants. L'un d'eux est recouvert de plaques de bronze où sont gravés les noms de combattants identifiés. La ceinture d'arbres presque centenaires qui cerne le lieu confère au site une identité germanique.</p> <p>2.1b) Le village de Rancourt est envahi dès août 1914 et se retrouve dans l'arrière-front allemand. En 1916, Rancourt et les deux communes frontalières, Sailly-Saillissel et Bouchavesnes, sont l'objet de violents combats. Le secteur de Rancourt est une cible stratégique française. Des affrontements opposant les troupes françaises et allemandes les 24- 25 septembre 1916 aboutissent à des pertes effroyables dans les deux camps.</p>			



Après le conflit, l'État français en 1920 choisit de regrouper les cimetières provisoires et les tombes isolées allemandes. Ainsi, est créé sur le champ de bataille de Rancourt ce cimetière, l'un des plus grands de la Somme. La plupart des combattants inhumés sont morts en 1916 et en 1918. Dans le cadre de la convention franco-allemande, le VDK investit le site en 1929. La chapelle y aurait été alors élevée, comprenant une sculpture représentant une mise au tombeau du professeur Geiger de Munich. Elle est inaugurée le 17 septembre 1933 en présence des autorités locales. La volonté de construire une chapelle rappelle une pratique allemande qui n'était pas rare dans ce territoire où demeurent quelques vestiges de chapelles allemandes construites pendant la guerre dans le secteur de Bapaume. Rappelons que sous le Mémorial britannique de Thiepval à une grande profondeur, l'une de ces chapelles demeure, construite sous le point d'appui. En territoire occupé, ils en élevaient souvent et mêmes dans les cimetières du front comme à Rabenbühl, et à plus forte raison à l'arrière-front comme au cimetière Kham (la Tête des Faux) ou à Falaise (Ardennes). Sa datation serait pertinente. A travers cette scénographie et cet ordonnancement, on sent dans l'après-guerre la volonté du VDK de recréer l'atmosphère des cités des morts d'outre-Rhin. Des cérémonies commémoratives s'y déroulent à dates irrégulières. Ce site est intégré au Circuit du Souvenir. S'appuyant sur la forte dimension symbolique et internationale de ce secteur mémoriel, la « Rose Somme 2016 » a été baptisée le 25 juin dans ce site funéraire afin de rendre hommage à tous les morts.

Cet ensemble funéraire témoigne qu'au-delà de la mort, l'homme quelle que soient ses origines, souhaite rendre hommage, selon sa culture à ceux qui ont tout donné. Là réside l'exceptionnalité de ce secteur mémoriel.

<p>2.2 Description des attributs secondaires dans le site</p> <p>Aucun attribut secondaire n'est attaché au site.</p>	
<p>3. La participation du site à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)</p>	
<p>3.1 Contribution individuelle du site à la VUE de la série, raisons du choix du site (application de la grille des qualités)</p>	<p><u>Lien du site avec des événements emblématiques de la Grande Guerre</u> Le site est notamment né de la bataille de la Somme et des fortes pertes engendrées.</p> <p><u>Visualisation de la mort de masse</u> Il s'agit d'un lieu qui témoigne de la violence des combats que subit l'armée allemande, notamment pendant la bataille de la Somme. C'est le cimetière du secteur mémoriel où est enterré le plus grand nombre de combattants. À l'échelle de la commune de Rancourt, l'espace mémoriel souligne la dimension funéraire considérable qui y est attachée (ratio de 1 habitant pour 110 combattants inhumés), ce qui contribue à en renforcer la valeur symbolique.</p> <p><u>Inscription du site dans un paysage mémoriel</u> Le site appartient au secteur mémoriel de Rancourt, qui abrite dans un espace restreint des modèles funéraires des trois principales nations belligérantes de la Première Guerre mondiale : Allemagne, Royaume-Uni et France. Il permet de saisir les spécificités funéraires et mémorielles. Cette proximité alliée à la co-visibilité entre chacun des sites, ainsi qu'à un environnement rural et agricole préservé, participent à créer une unité funéraire internationale symbolique, alliant hommages nationaux des pays belligérants et hommage privé avec la chapelle du Souvenir Français.</p> <p><u>Commémorations et manifestations publiques</u> Une commémoration est organisée tous les ans, chaque deuxième dimanche de septembre, pour honorer les combattants inhumés à Rancourt, dans l'ensemble des sites funéraires (français, britannique et allemand).</p>
<p>3.2 Authenticité et intégrité du site</p>	<p>1) Intégrité : Les composants existent aujourd'hui dans leur forme initiale et bénéficient d'un environnement agricole préservé, garantissant le principe de co-visibilité</p>

	<p>entre chacun des sites.</p> <p>2) Authenticité : l'environnement rural préservé est fidèle à l'environnement dans lequel ont été élaborés les composants. Il permet de comprendre les enjeux militaires qui se sont joués à Rancourt. Les trois organismes de gestion de sépultures entretiennent régulièrement les composants, ainsi que le Souvenir Français, dans le respect des conceptions initiales.</p>
<p>4. État de conservation du site</p>	
<p>4.1 Niveau actuel de conservation</p>	<p>Le cimetière allemand est en très bon état de conservation général. L'organisme de gestion, la VDK-France, entretient ce site tout au long de l'année.</p> <p>Elle gère l'entretien courant (nettoyage des sites, taille de la végétation, notamment au printemps et à l'été) et des travaux ponctuels (remplacement de stèles, comme en 1972...).</p>
<p>4.2 Facteurs affectant le site ou susceptible de l'affecter, pressions dues au développement</p>	<p>Une attention particulière doit être envisagée concernant les projets de parcs éoliens autour du site, ainsi que toute édification entre les composants majeurs (notamment entre la nécropole française et la nécropole allemande), qui nuirait à la cohésion, à la bonne co-visibilité entre les sites et à la force funéraire de l'espace mémoriel. Une protection est nécessaire pour assurer la pérennisation de cet ensemble paysager (avec les autres sites).</p> <p>Le stationnement est limité et ne peut permettre une accessibilité à un grand nombre de visiteurs simultanément.</p>
<p>4.3 Mesures envisagées pour la conservation du site</p>	<p>La CRPS attachée à la DRAC-Picardie s'est prononcée favorablement le 5 novembre 2015 pour l'inscription de la chapelle allemande au titre des Monuments Historiques. L'arrêté de protection est en cours de rédaction. Le périmètre s'étendrait dans un rayon de 500 mètres.</p>

5. Bibliographie spécifique et documentation de référence concernant le site	
5.1. Bibliographie concernée par le site	<ul style="list-style-type: none"> - Guide Michelin des champs de bataille ; <i>Les batailles de la Somme 1914-1918</i> ; 1920 - Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge ; <i>Am Rande der Strassen, Deutsche Kriegsgräberstätten in Frankreich, Belgien, Luxemburg und den Niederlanden</i> ; 2004
5.2. Documentation de référence pour le site (exemples : archives, plans et programmes les concernant, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> Archives départementales de la Somme Historial de la Grande Guerre Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge

ZONE TAMPON

Zone tampon pour le secteur mémoriel de Rancourt

(SE 06, SE 07 et SE 08)

Brève description textuelle des limites de la zone tampon

La zone tampon est commune à l'ensemble des sites du secteur mémoriel de Rancourt. Celle-ci s'appuie sur le périmètre de protection envisagé par l'Etat dans le cadre de la procédure d'inscription des deux chapelles (allemande et du Souvenir Français) au titre des Monuments Historiques. La CRPS attachée à la DRAC-Picardie du 5 novembre 2015 s'était prononcée favorablement pour cette inscription. L'arrêté de protection est en cours de rédaction.

Dans la zone tampon proposée, chacune des deux chapelles bénéficie d'un périmètre de protection de 500 mètres, élargi, prenant en compte l'intégralité des parcelles cadastrales concernées. Au vu de la proximité des sites, les deux périmètres se rejoignent, permettant d'établir une seule zone tampon. L'ensemble des sites se trouve ainsi protégé.

À l'ouest, au sud et à l'est, la zone tampon suit les limites cadastrales ou les routes communales. Au nord, le périmètre intègre essentiellement des parcelles non bâties et s'arrête à proximité des constructions du cœur du village.

1. Identification de la zone tampon

1.1 Liste des attributs secondaire de la zone tampon	Aucun attribut secondaire n'est attaché à la zone tampon.
1.2 Coordonnées géographiques	
De la zone tampon	50°00'09.53" N // 2°54'36.59"E 49°59'55.52" N // 2°55'18.46"E 49°59'35.41" N // 2°54'22.76"E 49°59'57.76" N // 2°54'06.85"E
Des attributs secondaires (de la zone	Aucun attribut secondaire n'est attaché à la

tampon)	zone tampon.
1.3 Communes concernées	Rancourt Bouchavesnes-Bergen
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la ZT	2
1.5 Superficie totale	199,3 ha
1.6 Propriétaires concernés	Cf. annexes
1.7 Gestionnaires concernés	Cf. annexes
2. Description des attributs secondaires de la zone tampon	
Il n'y pas d'attributs secondaires attachés au secteur mémoriel de Rancourt dans la zone tampon.	

ZONE D'INTERPRÉTATION

Zone d'interprétation pour les éléments constitutifs SE05, SE06, SE07 et SE08

1. Identification de la zone d'interprétation

1.1 Liste des attributs secondaire de la zone d'interprétation

- SE05-i1 Mémorial aux disparus néo-zélandais & Caterpillar Valley Cemetery
- SE05-i2 New Zealand Battlefield Memorial
- SE05-i3 Mémorial terre-neuvien à Gueudecourt
- SE05-i4 Longueval Road Cemetery
- SE05-i5 London Cemetery & Extension
- SE05-i6 Thistle Dump Cemetery (High wood)
- SE05-i7 A.I.F. Burial Ground - Flers
- SE06-i1 Statue du Maréchal Foch
- SE06-i2 Nécropole nationale française de Moislains et mémorial aux Charentais
- SE06-i3 Château de Péronne
- SE06-i4 Nécropole nationale française de Villers-Carbonnel
- SE06-i5 Nécropole nationale française de Dompierre-Becquincourt
- SE06-i6 Vestiges du village de Faÿ
- SE06-i7 Bois Wallieux

	<ul style="list-style-type: none"> - SE06-i8 Nécropole nationale française de Lihons - SE06-i9 Monument aux morts de Proyart - SE 07-i10 La Chapelette British and Indian Cemetery - SE08-i1 Vestige d'un cimetière provisoire allemand - SE08-i2 Nécropole allemande de Vermandovillers - SE08-i3 Nécropole allemande de Proyart
<p>1.2 Coordonnées géographiques</p>	
<p>Des attributs secondaires (de la zone d'interprétation)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - SE05-i1 Mémorial aux disparus néo-zélandais & Caterpillar Valley Cemetery 50°02'56.78"N // 2°79'17.84"E - SE05-i2 Mémorial néo-zélandais 50°03'95.39" // 2°80'15.24" - SE05-i3 Mémorial terre-neuvien à Gueudecourt 50°06'50.63" N // 2°85'38.39" - SE05-i4 Longueval Road Cemetery 50°01'92.49"N // 2°79'91.06"E - SE05-i5 London Cemetery & Extension 50°03'81.88"N // 2°78'12.45"E - SE05-i6 Thistle Dump Cemetery (High wood) 50°03'13.28"N // 2°76'74.78"E - SE05-i7 A.I.F. Burial Ground – Flers 50°66'01.71"N // 2)83'05.77"E

	<p>- SE06-i1 Statue du Maréchal Foch 49°98'39.33"N // 2°91'55.26"E</p> <p>- SE06-i2 Nécropole nationale française de Moislains et mémorial aux Charentais 50°00'17.24"N // 2°96'15.17"E</p> <p>- SE06-i3 Château de Péronne 49°92'91.68"N // 2°93'15.49"E</p> <p>- SE06-i4 Nécropole nationale française de Villers-Carbonnel 49°87'66.54" // 2°89'31.98"E</p> <p>- SE06-i5 Nécropole nationale française de Dompierre-Becquincourt 49°90'45.57"N // 2°80.08.09"E</p> <p>- SE06-i6 Vestiges du village de Faÿ 49°88'66.74"N // 2°80'38.36"E</p> <p>- SE06-i7 Bois Wallieux 49°86'78.22"N // 2°79'13.94"E</p> <p>- SE06-i8 Nécropole nationale française de Lihons 49°82'88.88"N // 2°74'86.35"E</p> <p>- SE06-i9 Monument aux morts de Proyart 49°88'87.33"N // 2°70'45.31"E</p> <p>- SE 07-i10 La Chapelette British and Indian Cemetery 49°90'56.20"N // 2°93'03.82"E</p> <p>- SE08-i1 Vestige d'un cimetière provisoire allemand</p>
--	---

	<p>49°91'22.60"N // 2°86'71.41"E</p> <p>- SE08-i2 Nécropole allemande de Vermandovillers</p> <p>49°85'62.54"N // 2°78'26.75"E</p> <p>- SE08-i3 Nécropole allemande de Proyart</p> <p>49°89'32.02"N // 2°71'18.64"E</p>
<p>1.3 Communes concernées</p>	<p>La zone d'interprétation comprend 86 communes :</p> <p>Ablaincourt-Pressoir Aizecourt-le-Bas Aizecourt-le-Haut Allaines Assevillers Barleux Belloy-en-Santerre Bernes Berny-en-Santerre Biaches Bouchavesnes-Bergen Bouvincourt-en-Vermandois Brie Buire-Courcelles Bussu Cartigny Chaulnes Chuignes Cléry-sur-Somme Combles Devise Doingt-Flamicourt Dompierre-Becquicourt Driencourt Epehy Equancourt Estrées-Déniécourt Estrées-Mons Eterpigny Etricourt-Manancourt Faÿ Feuillères Fins Flaucourt Flers</p>

	Fontaine-lès-Cappy Foucaucourt-en-Santerre Framerville-Rainecourt Fresnes-Mazancourt Ginchy Gueudecourt Guillemont Guyencourt-Saulcourt Hancourt Hardecourt-aux-Bois Hem-Monacu Herleville Hervilly-Montigny Hesbécourt Herbécourt Heudicourt Hyencourt-le-Grand Le Ronssoy Lesboeufs Liéramont Lihons Longavesnes Longueval Marchélepot Marquaix-Hamelet Maurepas Mesnil-Bruntel Mesnil-en-Arrouaise Moislains Misery Nurlu Omiécourt Péronne Pertain Poeuilly Proyart Punchy Puzeaux Rancourt Roisel Sailly-Saillisel Sorel-le-Grand Soyécourt Templeux-la-Fosse Templeux-le-Guérard Tincourt-Boucly
--	---

	Vauvillers Vermandovillers Villers-Carbonnel Villers-Faucon Vraignes-en-Vermandois
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la zone d'interprétation	36 474 hab
1.5 Superficie totale	62 530 ha
1.6 Propriétaires concernés	
Propriétaire public	<p>- SE05-i1 Mémorial aux disparus néo-zélandais & Caterpillar Valley Cemetery</p> <p>Parcelle : 8 ZH</p> <p>Ministère de la Défense</p> <p>- SE05-i2 Mémorial néo-zélandais</p> <p>Parcelle : 19 ZB</p> <p>Ministère de la Défense</p> <p>- SE05-i3 Mémorial terre-neuvien à Gueudecourt</p> <p>Parcelle : 35 ZD (Gueudecourt)</p> <p>Ministère de la Défense</p> <p>- SE05-i4 Longueval Road Cemetery</p> <p>Parcelle : 11 ZE (Longueval)</p> <p>Ministère de la Défense</p> <p>- SE05-i5 London Cemetery & Extension</p> <p>Parcelle : 7 ZK</p> <p>Ministère de la Défense</p> <p>- SE05-i6 Thistle Dump Cemetery (High wood)</p> <p>Parcelle : 52 ZI</p> <p>Ministère de la Défense</p>

	<p>- SE05-i7 A.I.F. Burial Ground - Flers</p> <p>Parcelle : 18 ZE (Flers)</p> <p>Ministère de la Défense</p> <p>- SE06-i1 Statue du Maréchal Foch</p> <p>Parcelle : 230 OB (Bouchavesnes-Bergen)</p> <p>Ministère de la Défense</p> <p>- SE06-i2 Nécropole nationale française de Moislains et mémorial aux Charentais</p> <p>Parcelle : 4 OX (Moislains)</p> <p>- SE06-i3 Château de Péronne</p> <p>Parcelles : 45 AK (Péronne)</p> <p>Conseil départemental de la Somme</p> <p>- SE06-i4 Nécropole nationale française de Villers-Carbonnel</p> <p>Parcelle : 24 ZC (Villers-Carbonnel)</p> <p>Ministère de la Défense</p> <p>- SE06-i5 Nécropole nationale française de Dompierre-Becquincourt</p> <p>Parcelle : 27 ZM (Dompierre-Becquincourt)</p> <p>Ministère de la Défense</p> <p>- SE06-i6 Vestiges du village de Faÿ</p> <p>Parcelle : 21 ZC</p> <p>Conseil départemental de la Somme</p> <p>- SE06-i7 Bois Wallieux</p> <p>Parcelle : 57 ZH</p> <p>Conseil départemental de la Somme</p> <p>- SE06-i8 Nécropole nationale française de</p>
--	--

	<p>Lihons</p> <p>Parcelle : 68 ZK</p> <p>Ministère de la Défense</p> <p>- SE06-i9 Monument aux morts de Proyart</p> <p>Parcelle : 148 OB</p> <p>Commune de Proyart</p> <p>- SE 07-i10 La Chapelette British and Indian Cemetery</p> <p>Parcelle : 26 ZC</p> <p>Ministère de la Défense</p> <p>- SE08-i2 Nécropole allemande de Vermandovillers</p> <p>Parcelle : 10 ZH</p> <p>Ministère de la Défense</p> <p>- SE08-i3 Nécropole allemande de Proyart</p> <p>Parcelle : 7 ZH // 8 ZH</p> <p>Ministère de la Défense</p>
Propriétaire privé	- SE08-i1 Vestige d'un cimetière provisoire allemand
1.7 Gestionnaires concernés	<p>- SE05-i1 Mémorial aux disparus néo-zélandais & Caterpillar Valley Cemetery</p> <p>Commonwealth War Graves Commission</p> <p>- SE05-i2 Mémorial néo-zélandais</p> <p>Etat néo-zélandais</p> <p>- SE05-i3 Mémorial terre-neuvien à Gueudecourt</p> <p>Etat canadien</p> <p>- SE05-i4 Longueval Road Cemetery</p>

	<p>Commonwealth War Graves Commission - SE05-i5 London Cemetery & Extension</p> <p>Commonwealth War Graves Commission - SE05-i6 Thistle Dump Cemetery (High wood)</p> <p>Commonwealth War Graves Commission - SE05-i7 A.I.F. Burial Ground - Flers</p> <p>Commonwealth War Graves Commission - SE06-i1 Statue du Maréchal Foch</p> <p>Commune de Bouchavesnes-Bergen - SE06-i2 Nécropole nationale française de Moislains et mémorial aux Charentais</p> <p>Ministère de la Défense - SE06-i3 Château de Péronne</p> <p>Conseil départemental de la Somme - SE06-i4 Nécropole nationale française de Villers-Carbonnel</p> <p>Ministère de la Défense - SE06-i5 Nécropole nationale française de Dompierre-Becquincourt</p> <p>Ministère de la Défense - SE06-i6 Vestiges du village de Faÿ</p> <p>Conseil départemental de la Somme - SE06-i7 Bois Wallieux</p> <p>Conseil départemental de la Somme - SE06-i8 Nécropole nationale française de Lihons</p>
--	---

	<p>Ministère de la Défense</p> <p>- SE06-i9 Monument aux morts de Proyart</p> <p>Commune de Proyart</p> <p>- SE 07-i10 La Chapelette British and Indian Cemetery</p> <p>Commonwealth War Graves Commission</p> <p>- SE08-i1 Vestige d'un cimetière provisoire allemand</p> <p>Gestion privée</p> <p>- SE08-i2 Nécropole allemande de Vermandovillers</p> <p>VDK-SESMA</p> <p>- SE08-i3 Nécropole allemande de Proyart VDK-SESMA</p>
--	---

2. Description des attributs secondaires de la zone d'interprétation

- SE05-i1 Mémorial aux disparus néo-zélandais & Caterpillar Valley Cemetery

Le cimetière comprend un mémorial dédié aux disparus néo-zélandais tombés pendant la bataille de la Somme. 1 200 noms de combattants ne disposant pas de sépultures connues y sont inscrits. Le cimetière a été érigé par Sir Herbert Baker et recèle les corps de 3 796 corps de combattants du Commonwealth. 125 Néo-Zélandais y sont inhumés. Le 6 novembre 2004, le corps d'un combattant anonyme néo-zélandais y est exhumé, pour devenir le soldat inconnu néo-zélandais.

- SE05-i2 Mémorial néo-zélandais

Pendant la bataille de la Somme, l'empire britannique fait progressivement appel au Dominion, face à l'enlisement de l'offensive qui menace. La New Zealand Division est rapatriée dans la Somme et s'entraîne à Abbeville, avant de gagner les premières lignes pour y connaître son premier grand engagement sur le front occidental.

Le 14 septembre, la Division est positionnée à l'ouest du village de Longueval. Le 15 septembre 1916 à 6h20, l'attaque est lancée. Elle s'inscrit dans la grande bataille de Flers - Courcellette organisée par l'armée britannique. Une nouvelle arme apparaît pour la

première fois à cette occasion : le char.

Les combattants néo-zélandais avancent rapidement, atteignent leurs objectifs et participent à reprendre le village de Flers.

Cependant, le contexte – un sol complètement détruit, bombardé, des conditions météorologiques difficiles – une succession de pluies torrentielles, rendent l'engagement difficile et aboutit, comme pour l'ensemble des troupes engagées dans la bataille, à des pertes humaines considérables : 2 000 tués, 5 000 blessés... en seulement trois semaines.

C'est dans la Somme que la majorité des Néo-Zélandais ont été tués ou blessés pendant la Première Guerre mondiale. Et c'est là que la Nouvelle-Zélande a connu ses pires journées de l'histoire militaire en termes de pertes humaines. Quelques 15 000 Néo-Zélandais ont pris part à la bataille de la Somme à l'automne 1916. Pendant les 23 jours où la division néo-zélandaise était présente dans le secteur, 2 111 sont tombés et 5 845 ont été blessés. Ce fut la première campagne majeure sur le front occidental de la New Zealand Division, qui faisait partie du 15e Corps de la IVe Armée britannique.

Le mémorial est inauguré à Longueval en 1922 par le président du Conseil législatif néo-zélandais, Francis Bell. Sa forme se rapproche de celle d'un obélisque. Il est situé à l'emplacement du point de départ de la division néo-zélandaise pour la prise de Flers. Sur ce monument très sobre, décorée en haut et en bas d'une couronne de fleurs sculptée, est gravée cette inscription : "In honour of the men of the New-Zealand - First Battle of the Somme 1916". Sur les côtés du monument sont gravés les noms des batailles auxquelles les soldats ont pris part.

- SE05-i3 Mémorial terre-neuvien à Gueudecourt

Le gouvernement de Terre-Neuve a érigé ce Mémorial après la guerre, à l'emplacement d'un ancien champ de bataille. Une portion de tranchée est encore présente. Le lieu correspond à l'endroit que les Terre-Neuviens arrachèrent aux Allemands en octobre 1916 - une de leurs places d'armes appelée la tranchée « Rainbow ».

- SE05-i4 Longueval Road Cemetery

Longueval Road Cemetery est un cimetière réalisé pendant la guerre, dès septembre 1915. Il fut utilisé jusqu'en janvier 1917, puis de nouveau entre août et septembre 1918. Après l'Armistice, notamment en 1923-1924, le cimetière définitif, conçu par A.J.S. Hutton, a abrité des tombes issues du champ de bataille environnant. Il honore aujourd'hui 222 combattants, dont 48 ne sont pas identifiés, ainsi qu'un Allemand.

- SE05-i5 London Cemetery & Extension

Le secteur "High Wood" a été un lieu de durs combats pendant la bataille de la Somme, qu'a conquis la 47e Division (Londres) le 15 septembre 1916. Les 18 et 21 septembre, 47 combattants de la Division ont commencé à aménager le cimetière. Il a été agrandi, notamment après 1918, par l'architecte Sir Baker. Le cimetière d'origine a été maintenu, bien que le site ait été entièrement remanié après la Seconde Guerre mondiale par Austin Blomfield. C'est le plus grand cimetière du Commonwealth, qui contient 3 873 corps de combattants, dont 3 114 ne sont pas identifiés.

- SE05-i6 Thistle Dump Cemetery (High wood)

Le cimetière a été commencé en août 1916 et utilisé comme un cimetière de première ligne jusqu'en février 1917. 56 tombes des champs de bataille de Somme ont été ajoutées après l'armistice. 196 combattants du Commonwealth de la Première Guerre mondiale y sont commémorés ou enterrés dont 59 ne sont pas identifiés. Le cimetière contient également sept tombes de guerre allemandes.

- SE05-i7 A.I.F. Burial Ground - Flers

Flers a été capturé le 15 septembre 1916, lors de la bataille de Flers-Courcelette, où sont apparus les premiers chars d'assaut. Des unités médicales australiennes ont commencé à aménager le cimetière, en novembre 1916-février 1917. Il a été très considérablement agrandi après l'armistice.

3 475 combattants du Commonwealth y sont enterrés dont 2 263 des sépultures ne sont pas identifiées. Le cimetière contient également 170 tombes de guerre françaises et 3 allemandes. Il a été conçu par Sir Herbert Baker.

- SE06-i1 Statue du Maréchal Foch

Foch est le chef de l'armée française, responsable des opérations militaires françaises de la bataille de la Somme. Suite à la décision des armées alliées de disposer d'un commandement unique à Doullens, Foch devient chef des armées alliées en 1918. La statue en pied, est l'œuvre du sculpteur Firmin-Marcelin Michelet, natif de Tarbes, comme Foch.

- SE06-i2 Nécropole nationale française de Moislains et mémorial aux Charentais

En 1914, les combats très violents opposèrent les troupes allemandes aux troupes Françaises, notamment Charentaises, qui y payèrent un très lourd tribut. Un mémorial est édifié en leur mémoire dans la nécropole.

- SE06-i3 Château de Péronne

Le Château de Péronne est médiéval. Pendant le conflit, il est occupé par les troupes allemandes. 70 ans après le conflit, le Conseil départemental de la Somme décide de créer

un musée d'histoire culturelle comparée sur la Première Guerre mondiale : l'Historial de la Grande Guerre.

- SE06-i4 Nécropole nationale française de Villers-Carbonnel

La nécropole a été édifée après la guerre et comprend aujourd'hui les corps de 2 285 combattants. Le monument aux morts du village se trouve aussi dans ce cimetière.

- SE06-i5 Nécropole nationale française de Dompierre-Becquincourt

La nécropole a été constituée après la guerre et comprend les corps de 7 032 corps de combattants, dont 1 671 en ossuaires. Elle abrite aussi un monument offert par des Italiens du secteur.

- SE06-i6 Vestiges du village de Faÿ

Le village de Faÿ s'est retrouvé au coeur des combats, notamment en 1915 et 1916. Il a subi des combats extrêmement violents au début de la bataille de la Somme et a été complètement détruit. Après la guerre, le village a été reconstruit, mais non pas à flanc de coteau - l'implantation initiale du village, mais est reconstruit sur le plateau, quelques centaines de mètres plus loin, sur le plateau. Les vestiges de l'église et de bâtiments originaux sont toujours visibles et ont été aménagés.

- SE06-i7 Bois Wallieux

Le bois Wallieux se situe à Soyécourt. Il abrite les vestiges du front, conquis notamment par les troupes françaises au début de la bataille de la Somme, en juillet 1916. Des trous d'obus et des tranchées y sont encore visibles. Une oeuvre commandée à l'artiste Ernest Pignon-Ernest y est installée en 1998, symbolisant la destruction de la nature par la guerre, en prenant la forme de troncs d'arbres coupés, étêtés, morts.

- SE06-i8 Nécropole nationale française de Lihons

La nécropole de Lihons a été érigée à l'emplacement d'un petit cimetière militaire français aménagé à partir de 1915. Après l'armistice, les tombes d'autres cimetières de la guerre situées à proximité y sont rapatriées. 6 581 combattants y sont inhumés, dont vraisemblablement le poète volontaire américain, Alain Seeger.

- SE06-i9 Monument aux morts de Proyart

Le monument aux morts est le plus grand modèle existant, proposé par le catalogue des marbreries Gourdon. Il a été offert par un mécène, pour honorer la mémoire des combattants du village de Proyart. Réalisé en pierre, il obéit à une mise en scène paysagère remarquable qui le met en valeur. Il prend la forme d'un arc de triomphe, sur lequel sont apposées des plaques de bronze sculptées. Une statue de poilu le domine en son centre

- SE 07-i10 La Chapelette British and Indian Cemetery

Un premier cimetière a été créé par les troupes britanniques entre avril et juillet 1917 à La Chapelette. Au printemps de 1918, les Allemands y ont inhumés onze. Trois tombes italiennes ont été enlevées après le conflit. Aujourd'hui, 577 combattants du Commonwealth y sont inhumés, dont 6 ne sont pas identifiés.

- SE08-i1 Vestige d'un cimetière provisoire allemand

L'armée allemande contrôle la partie est du département de la Somme dès 1914. Alors que le front se stabilise pendant l'épisode de la "Course à la mer", les Allemands songent à enterrer leurs combattants. Un cimetière provisoire est ainsi créé à Flaucourt. Les corps ont été déplacés ensuite dans un autre cimetière. Il subsiste un pan du mur du premier cimetière, en brique, avec une inscription. Il est protégé au titre des Monuments Historiques (1999).

- SE08-i2 Nécropole allemande de Vermandovillers

Le secteur de Vermandovillers a subi de durs combats en 1916 et 1918. La nécropole a été édifée par la France en 1920 et contient 22 632 corps. 13.200 reposent dans des ossuaires. 9 455 soldats bénéficient d'une sépulture individuelle, dont 379 ne sont pas identifiés. C'est le plus grand cimetière militaire allemand du département de la Somme pour la Première Guerre mondiale.

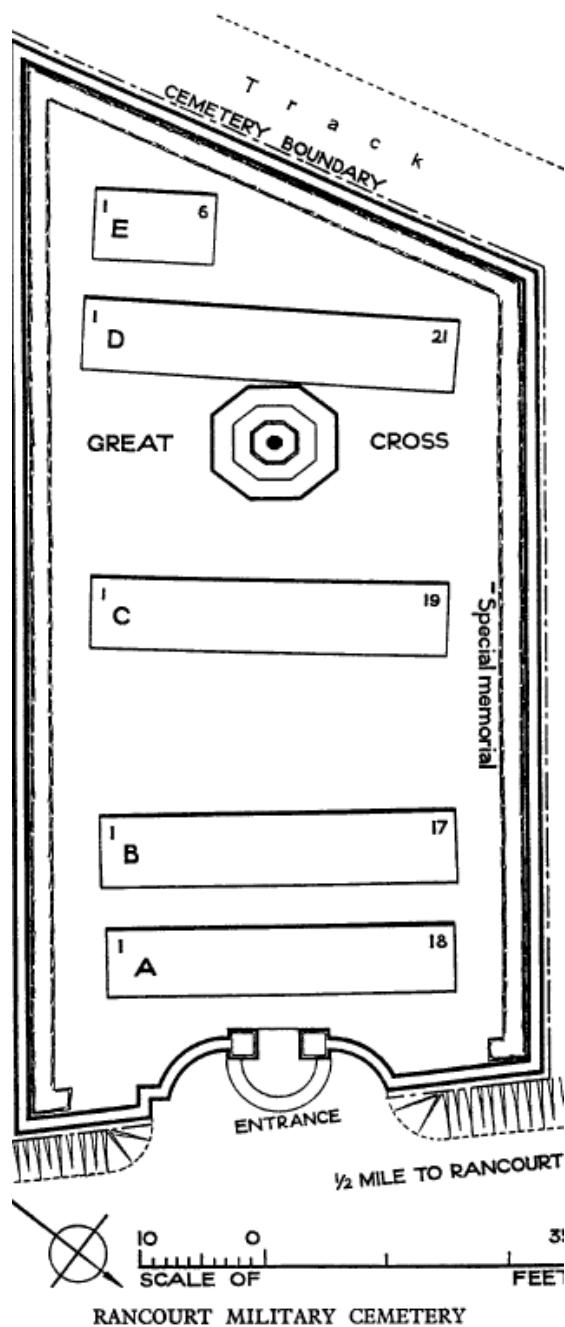
- SE08-i3 Nécropole allemande de Proyart

Le cimetière militaire allemand de Proyart a été édifé par les Allemands en avril 1918, pendant la Bataille de l'Empereur. Après la guerre, l'Etat français y a aussi regroupé des corps de combattants issus de différents endroits. La plupart sont morts pendant les combats en 1918, bien que beaucoup étaient déjà tombés pendant la bataille de la Somme. Aujourd'hui, le cimetière honore la mémoire de 4 643 combattants.

ESPACE ANNEXES

Liste des documents cités dans la fiche et absolument pertinents

- Plan du Cimetière militaire du Commonwealth « Rancourt Military Cemetery » (SE 07) :

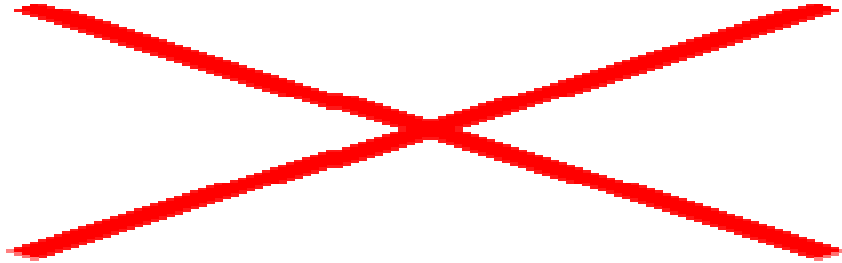


Liste des parcelles de la zone tampon :

Propriétés publiques :

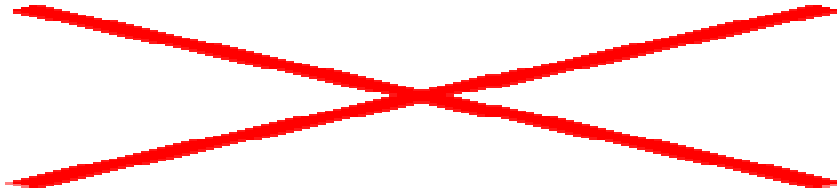
Commune de Bouchavesnes-Bergen :

N° de parcelles Nom du propriétaires



Commune de Rancourt :

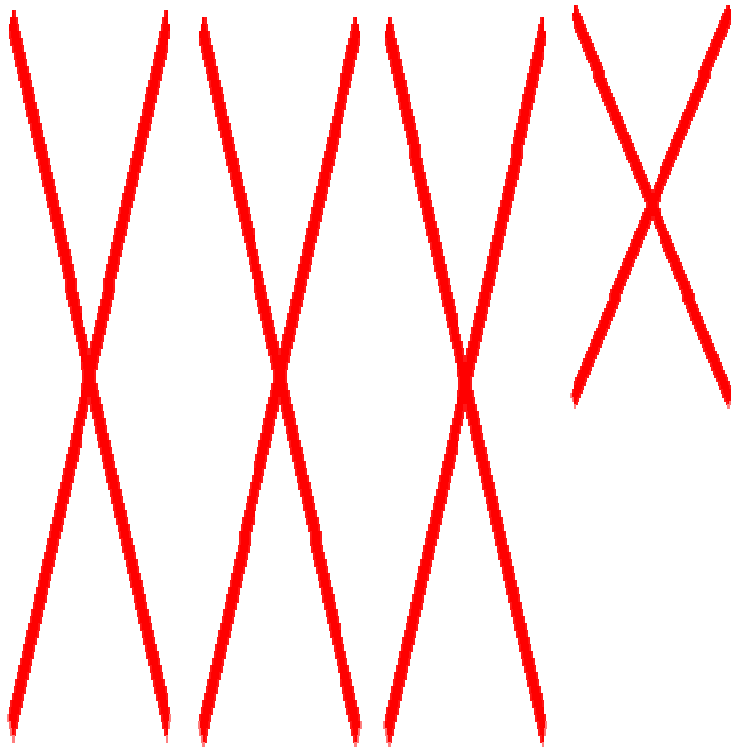
N° de parcelles Nom du propriétaire



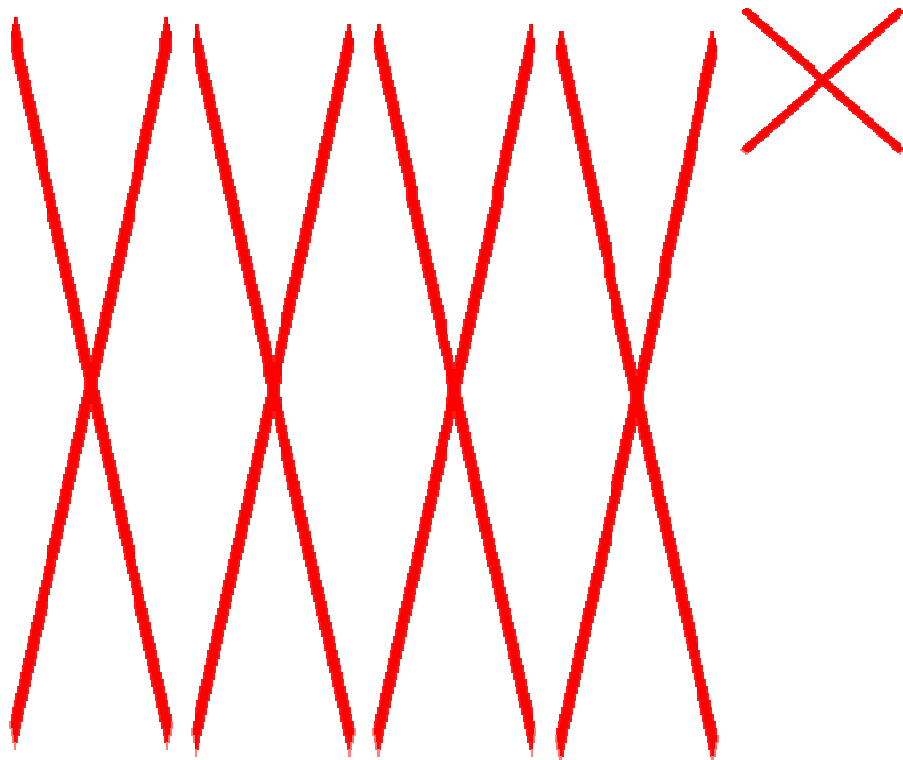
Propriétés privées (en respect de la loi française, les noms et coordonnées des propriétaires ne peuvent être communiqués) :

Communes de Bouchavesnes-Bergen :

N° de parcelles :



Commune de Rancourt :
N° de parcelles



PHOTOGRAPHIES DES ATTRIBUTS SECONDAIRES de la ZONE TAMPON

/